

2 agents d'entretien (brigade mobile)

Référence : VDN 22/101 du 16/09/2022



Ville de
NOUMÉA

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps /Domaine : Agent contractuel de droit public
(Grille 1 – échelon 1)

Direction : de la Vie Citoyenne, Educative et Sportive
Service : de la Vie Educative

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :** /

Lieu de travail : les écoles maternelles et élémentaires de la
Ville de Nouméa

Poste à pourvoir : Février et Mai 2023

Date limite de candidature : Vendredi 14 octobre 2022

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1800 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100.000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la commune.

Le Service de la Vie Educative est chargé d'assurer le bon fonctionnement des écoles au travers des moyens humains, matériels et financiers alloués. Il met en place les actions en faveur des scolaires et anime le Conseil municipal junior de la Ville.

*Sous l'autorité du chef de service, l'agent intégré dans la **brigade mobile** est chargé d'assurer les remplacements du personnel titulaire dans les 48 écoles maternelles et élémentaires de la commune en fonction des besoins. Il travaille sous la supervision du directeur d'école.*

Missions :

L'agent d'entretien effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux des établissements scolaires publics et peut être amené à effectuer des missions en cantine.

Il est notamment chargé de :

- Assurer l'entretien, le nettoyage et le rangement des locaux (classes, salles, sanitaires...).
- Assurer l'entretien et le nettoyage des extérieurs (cour de récréation, alentours de l'école, arrosage / jardinage, évacuation des déchets, ...).
- Veiller à la gestion des stocks des produits et à leur réapprovisionnement dans l'école.
- Contribuer à la propreté des enfants ainsi qu'à la surveillance du passage aux sanitaires.
- Gérer le goûter (préparation du lait et vaisselle correspondante).
- Concernant les activités de cantine en l'absence du responsable et/ou de l'agent d'office : l'agent de la brigade mobile peut assurer le pointage des enfants déjeunant à la cantine, préparer/nettoyer la salle de service et assurer le service du repas des enfants selon le respect des procédures en vigueur.
- Appliquer les procédures et règles d'hygiène alimentaire et des locaux.

Conditions particulières d'exercice :

Il peut exercer son activité sur l'ensemble de la commune. Un permis B est recommandé. Sa présence est requise sur le temps scolaire. Il travaille sur des plages horaires fixées selon les besoins des écoles.

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Gestes et postures de la manutention manuelle
- Règles de sécurité, d'hygiène des locaux et d'hygiène alimentaire
- Rendre compte de son action et signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrés.
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants.

**Contact et informations
complémentaires :**

Madame Natacha BARBIER – Adjointe au chef du Service de la Vie Educative –
Tél : 23 65 81 - Mail : natacha.barbier@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.